

1. Record Nr.	UNINA9910136865203321
Autore	Aïssa Mohamed Salah Ben
Titolo	Des justices en transition dans le monde arabe ? : Contributions à une réflexion sur les rapports entre justice et politique // Éric Gobe
Pubbl/distr/stampa	Rabat, : Centre Jacques-Berque, 2016
ISBN	979-1-0920-4625-0
Descrizione fisica	1 online resource (292 p.)
Altri autori (Persone)	AmzaziMohieddine Bernard-MaugironNathalie BoumgharMouloud BrasJean-Philippe ChazliKarim El DupretBaudouin GhamrounSamer GobeÉric KchirKhaled KhrouzNadia LaouinaMarouane LefrancSandrine
Soggetti	Law (General) justice transitionnelle professions judiciaires réforme de la justice révoltes arabes transition politique
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	Après avoir été l'espace de l'exception autoritaire, le monde arabe est devenu, au premier semestre de 2011, celui des « révolutions ». Au leitmotiv de l'incapacité congénitale des pays arabes d'accéder à la démocratie a succédé le discours sur les « printemps arabes » et l'effet

de domino supposé de la « révolution tunisienne » qui, le 14 janvier 2011, avait chassé son « dictateur ». Or aujourd'hui, la plupart des régimes autoritaires sont largement parvenus à museler les mouvements de protestation. Pour autant, peut-on dire que ces révoltes arabes n'ont eu aucun effet sur les rapports entre le pouvoir politique et la justice ? Les contributions présentées dans cet ouvrage donnent des réponses contrastées à cette question. La chute du régime de Ben Ali a eu un effet différencié sur le réajustement des rapports entre justices et politique. Les contributions présentées ici rendent compte de la manière dont certains États de la région ont développé des politiques de justice destinées à répondre sélectivement aux pressions de changements politiques, tout en maintenant l'hégémonie des élites gouvernantes. À cet égard la Tunisie apparaît comme une exception dans la mesure où les rapports entre l'institution judiciaire et le pouvoir politique post-Ben Ali ont été largement redéfinis, mais sans pour autant que les gouvernements transitoires aient renoncé à subordonner le pouvoir judiciaire.
